

COMMUNE 71520 SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 27.05.2016

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 23 mai 2016, s'est réuni le vendredi 27 mai 2016 à 20h30 sous la présidence du maire, Charles BELICARD.

Membres présents : Sylvie LAFFAY, Brigitte CLERC, Jérôme DESBOIS adjoints, Michel CLEMENT, Christophe JAFFRE, Philippe LECOLLE, Nicolas MICHEL, Jean-Luc PERRET, Jérôme TEILLERE.

Excusée : Marie DESSAIGNE

Mr Christophe JAFFRE est nommé secrétaire de séance.

Les procès verbaux des séances du 22 janvier 2016 et du 1^{er} avril 2016 sont approuvés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) nouveau périmètre

Le maire rappelle le projet de fusion des 2 communautés de communes Matour & sa Région et Mâconnais Charolais accepté par le conseil municipal en séance du 30 octobre 2015.

Il indique que le Préfet de Saône & Loire pourra prononcer cette fusion au 31 décembre 2016 dans la mesure où la moitié des conseils municipaux des communes incluses dans le périmètre de cette fusion, représentant la moitié de la population concernée, aura délibéré favorablement sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la fusion projetée.

Cet arrêté fixera le nom, le siège et les compétences de la communauté issue de cette fusion.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la dite fusion et charge le maire de transmettre cette délibération, dès sa réception en Préfecture, au Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région.

Dossier Zéro PHYTO

Le conseil après avoir entendu l'exposé du maire concernant la fusion des communautés de communes Matour & sa Région et Mâconnais Charolais et ses différentes répercussions, décide d'adhérer à un groupement de commandes portant sur des marchés d'élaboration d'un plan de désherbage territorial et de passation de marchés de fournitures destinés à satisfaire des besoins en matière d'entretien des voies et espaces communaux et communautaires entre les dites communautés de communes et les 18 communes adhérentes.

Le conseil approuve le projet de convention constitutive du groupement de commandes et autorise le maire à signer ce document.

Le conseil accepte que la Communauté de Communes de Matour & sa Région soit le coordonnateur de ce groupement.

Travaux bâtiments et voiries 2016

Sylvie LAFFAY et Jérôme DESBOIS font part des devis retenus pour l'année 2016.

Travaux Voirie communale	Entreprise	Montant HT
Chemin La Croix Laumain	CALLIER Père & Fils	1 820,00 €
Curage fossé chemin La Cour	CALLIER Père & Fils	150,00 €
Retourne chemin La Cour / Le Teillet	CALLIER Père & Fils	600,00 €
Pont des Bajais	CALLIER Père & Fils	840,00 €
Evacuation eaux traversée route Les Derniers	CALLIER Père & Fils	2 035,00 €
Tranchée route Les Lamains	CALLIER Père & Fils	1 220,00 €
Renforcement chaussée suite travaux mur jardin Dury Le Bourg	THIVENT	251,25 €
Revêtement en enrobé chemin La Cour	THIVENT	2 733,00 €

Les travaux de voirie communautaire seront réalisés par l'entreprise THIVENT :

Travaux Voirie communautaire	Montant HT
Route La Place – Renforcement chaussée	132,30 €
Route Teillet / La Montagne	8 276,40 €
Route Les Derniers / La Mère au Prost	14 381,75 €

Le conseil municipal valide également les devis suivants :

Travaux / équipements	Entreprise	Montant HT
Reprise mur école maternelle / Lenotre	CALLIER Père & Fils	11 446,00 €
Reprise mur jardin soutènement Le Bourg	CALLIER Père & Fils	1 197,00 €
Restauration escalier cimetière	CALLIER Père & Fils	1 420,00 €
Rambarde de sécurité mur jardin Dury Le Bourg	MOIROUD Alain	1 085,00 €
Rambarde sécurité pont boulangerie Le Bourg	MOIROUD Alain	1 079,00 €
Réfection volets maison Teillère Le Bourg	BONNOT Olivier	1 149,24 €
Panneaux Places PMR + panneau indication école	SIGNAUX GIROD	369,88 €
Diagnostics logements communaux	EXEDIA	825,00 €
Groupe électrogène	DUBIEF	565,25 €

Le conseil municipal entérine tous ces choix.

Subventions communales 2016

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes pour l'année 2016 : Relais bibliothèque de St Pierre 360 €, ADMR 350 €, Amicale de St Pierre 305 €, Sapeurs Pompiers de Matour 250 €, Coopérative Scolaire de St Pierre 200 €, Clique de Matour 100 €, Centre Léon Bérard 50 €, Amicale Secrétaires Mairies Arrondissement Mâcon 40 €.

Vente foins 2016

A l'échéance du délai imparti, l'ouverture des plis s'est faite au secrétariat de mairie en présence du 3^{ème} adjoint Jérôme DESBOIS, le samedi 7 mai dernier. Le maire fait savoir que seulement deux offres ont été déposées en mairie : Sébastien PRADES et l'EARL BELICARD.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal attribue la vente de foins 2016 du pré Lathuillière à Mr Sébastien PRADES pour la somme de 411 euros.

Il conviendrait de clôturer les abords de l'armoire électrique pour sécuriser son accès et de la plate-forme de jeux.

QUESTIONS DIVERSES :

Logements locatifs

Le maire fait savoir que le logement OLIERO est loué à partir du 1^{er} juillet prochain à Mr & Mme René BOUTRY.

La maison POULY est à louer. M. Franck BOURGEON l'a visité et souhaiterait l'acheter si la commune y était favorable et si entente financière.

Pour information, l'achat de cette maison avait eu lieu en octobre 2002 et la convention « Cœur de villages » avait été signée le 13 Juillet 2004. A étudier.

Salle polyvalente

L'architecte COUDYERE est passé jeudi 26 mai visiter la salle polyvalente avec un intervenant du bureau des fluides.

Les travaux nécessiteront une demande de permis de construire dont le délai d'instruction est de 5 à 6 mois étant donné qu'il s'agit d'un ERP (Établissement Recevant du Public).

Pour les travaux de la salle polyvalente, une aide de 72 227 € est attribuée à la commune au titre du Fonds de financement de la transition énergétique (TEPCV). A ce propos, le maire fait savoir qu'il est allé à Paris signer la convention de mise en œuvre de l'appui financier avec Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Le maire précise que les attributions des autres subventions (DETR, FAEDER...) ne seront connues qu'après séance de la commission départementale en octobre. Néanmoins les travaux peuvent démarrer dès à présent mais informer de la date de début d'exécution du chantier.

Le conseil charge le maire de contacter toutes les associations et personnes ayant réservé la salle polyvalente pour les informer du commencement des travaux début février 2017.

Réfection toiture église

Pour les travaux de toiture de l'église, Sylvie LAFFAY se charge de l'avis d'appel à la concurrence à paraître dans le JSL. La maçonnerie sera incluse dans l'unique lot couverture-zinguerie.

Cabine téléphonique

Le maire fait savoir que l'enlèvement de la cabine téléphonique a été programmé par Orange d'ici la fin de l'année 2017.

FCTVA

Le maire fait part d'une circulaire préfectorale mentionnant la prise en compte au titre du FCTVA des dépenses d'entretien de bâtiments et voiries (fonctionnement) réalisées en 2016.

Conseil communautaire

- Sylvie LAFFAY fait savoir que la communauté de communes a mandaté l'association ECTI pour rencontrer les personnels communaux pour la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), document obligatoire aux collectivités locales.
- Le maire fait part du projet de rachat de la MARPA par la communauté de communes et précise le financement.
- Le maire fait savoir que le marché à bons de commandes pour les travaux d'assainissement a été attribué à l'entreprise PETAVIT.
- Seuil de St-Pierre : la communauté de communes attend un courrier du collectif des « Amis du seuil » de Saint-Pierre-le-Vieux présentant leur analyse. Les conventions avec les propriétaires seront revues.
- PLUi : le règlement local de publicité est abrogé.
- Le maire fait part du projet de création d'une maison de services au public. La commission intercommunale se réunira le 4 juillet prochain à Pierreclos.

Divers

- Brigitte CLERC fait part de deux réunions le 31 mai prochain : SIVU et SIVOS. Elle participera à celle du SIVU et Jean-Luc PERRET (délégué suppléant) ira à celle du SIVOS.
- Brigitte CLERC est allée le 18 mai à la réunion pour le tirage au sort des jurys d'assises.
- Le maire fait savoir que la Préfecture de S&L attribue une indemnité pour les frais d'élections à hauteur de 0,10 € par électeur inscrit et 44,73 € par bureau de vote, soit un total de 120,16 €. Une partie de cette indemnité sera reversée à la secrétaire de mairie.
- Le maire fait part des remerciements de la famille PHILIBERT pour l'achat de fleurs à l'occasion des obsèques du beau-père de la secrétaire de mairie.
- Le maire fait savoir que le curage de la lagune est programmé pour les 3 premières semaines d'août.
- Pour l'urbanisme, pas de nouveau dossier depuis le 1^{er} avril dernier.

Après un tour de table la séance est levée à 23 heures.

BELICARD Charles	LAFFAY Sylvie	CLERC Brigitte	DESBOIS Jérôme
CLEMENT Michel	DESSAIGNE Marie EXCUSÉE	JAFFRE Christophe	LECOLLE Philippe
MICHEL Nicolas	PERRET Jean-Luc	TEILLERE Jérôme	